

Date de publication / Date of publication : **22/04/2024**

Le directeur général de l'Agence Française de Développement ;
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;
Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination dans les fonctions de directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 27 septembre 2022 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Monsieur Stéphane HLUZKO, directeur du département Administration et pilotage, à l'effet de signer, au nom du directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du département Administration et pilotage visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane HLUZKO, directeur du département Administration et pilotage, la délégation de signature visée à la présente décision peut être exercée par Madame Inès KARCHID, responsable de la division Paie, administration du personnel et gestion de la mobilité internationale, Monsieur Jérémie CAZEUNEUVE, responsable de la division Protection sociale, santé au travail et logement ou Monsieur Tharoui ZAMOURI, responsable de la division Pilotage, contrôle de gestion, comptabilité et rémunération.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 4 avril 2024
En un exemplaire original

**Le directeur général
Rémy RIOUX**